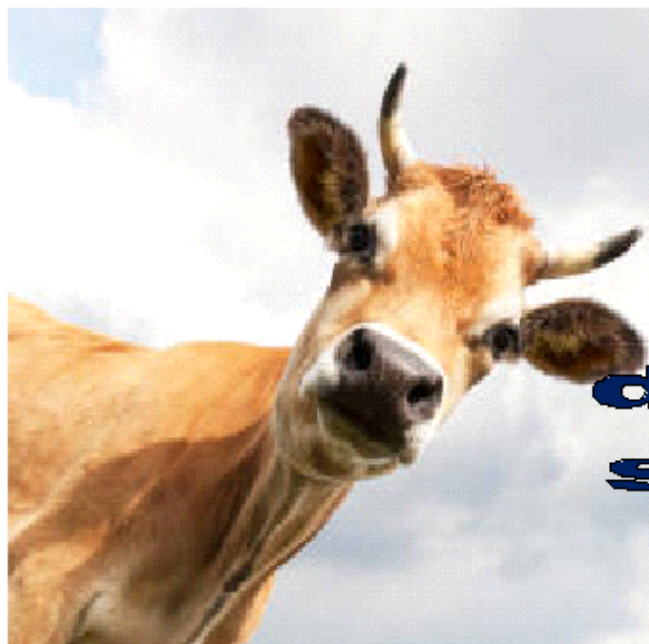


# PATINAGE SYNCHRONISÉ



**Coupe du  
Printemps  
de patinage  
synchronisé**



**Samedi 30 Avril 2022**

**à la Patinoire du Havre**

**TARIF 1€ la journée**



**CSN  
PATINAGE ARTISTIQUE  
SYNCHRONISÉ**



# INVITATION

## Coupe du printemps

**LE HAVRE LE 30 Avril 2022**

### **COMPETITION DE PATINAGE**

La Commission Synchronisée de la Ligue de Normandie et le club HACPA du Havre vous invitent à participer à la coupe du printemps de patinage synchronisé, compétition amicale organisée sous l'égide de la F.F.S.G selon les réglementations Nationales et Internationales. Les patineurs doivent être amateurs selon la Règle 102 de l'ISU et être en possession de leur licence compétition ou de l'extension de la discipline « Patinage Synchronisé »

### **LIEU**

Patinoire du Havre (56 m x 26 m)  
106 rue Louis Blanc  
76620 LE HAVRE  
FRANCE

### **LISTE DES INVITÉS**

La compétition est ouverte à toutes les équipes de patinage synchronisé. (Hors ligue de Normandie)

### **REGLEMENT PATINAGE SYNCHRONISE**

Toutes les catégories reconnues par l'ISU et la FFSG peuvent participer.  
Le jugement sera effectué que sur le programme libre.

Règlement ISU et National en vigueur pour la saison 2021/2022 sur les sites internet suivants:

-<http://www.isu.org/>

-<http://www.csnps.org/>

## INSCRIPTIONS

Les droits d'inscription sont de 290 € par équipe participante.

Le règlement par chèque ou par virement en euros doit être libellé à l'ordre de l'HACPA et envoyé avant le 15 Mars 2022

Aucun remboursement ne sera effectué.

**La date limite des inscriptions est le 13 Mars 2022.**

<b>SOCIETE GENERALE</b>		<b>RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE</b>	
Titulaire du Compte :	HAC PATINAGE ARTISTIQUE 106 RUE LOUIS BLANC 76620 LE HAVRE		
Domiciliation	LE HAVRE JENNER		(01022)
	Identification nationale (RIB)		
<b>30003</b>	<b>01020</b>	<b>00037276595</b>	<b>35</b>
Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB
Identification internationale (IBAN)			
<b>IBAN FR76 3000 3010 2000 0372 7659 535</b>			
Identifiant international de la Banque (BIC)			
<b>SOGEFRPP</b>			

## ORDRE DE PASSAGE

L'ordre de passage est déterminé par un tirage au sort électronique qui aura lieu le 10 Avril 2022.

## RESPONSABILITÉ

Selon la règle 119 de l'ISU, le Comité d'Organisation du Championnat de Normandie ne pourra être tenu responsable en cas de blessures ou de dommages dont les concurrents et les officiels pourraient être victimes.

## DOPAGE

Un contrôle antidopage peut avoir lieu suivant la réglementation du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

## **ENREGISTREMENT-ACCUEIL**

Toutes les équipes de patinage synchronisé participantes, les officiels d'arbitrage et de compétition, sont invitées à se faire accréditer dès leur arrivée à la patinoire du Havre. Un service d'accueil sera mis en place à la patinoire pendant la durée de la compétition.

## **RESTAURATION**

Aucun frais d'hébergement ni de restauration n'est pris en charge par l'Organisation. Un service de restauration est proposé par le comité d'Organisation (**form 7**) Une sandwicherie sera à disposition à la patinoire (selon le protocole sanitaire).

## **RENSEIGNEMENTS**

Pour plus de renseignements, veuillez-vous adresser à :

Mr MOREAU Laurent  
Président de la Commission Synchronisé  
Tel. : 33 (0)6 11 11 67 63  
[Laurentmoreau276@gmail.com](mailto:Laurentmoreau276@gmail.com)

Mme MONDET Angélique  
Président du club HACPA  
Tel. : 33 (0)6 59 89 96 08  
[Angelique.mondet@gmail.com](mailto:Angelique.mondet@gmail.com)

## **HORAIRES DE LA COMPÉTITION**

Les horaires de la compétition seront communiqués pour le 15 Avril 2022.

## **TARIF D'ENTRÉE DE LA COMPÉTITION**

Une journée : Adulte 1,00 Euros  
Enfant moins de 12 ans gratuit

